

Découvrir l'Europe autrement



**Haute
Marne**
le Département

Hôtel du Département
1 rue du Commandant Hugueny
CS 62127 - 52905 Chaumont Cedex 9
Tél. 03 25 32 88 88
www.haute-marne.fr

Prépare-toi pour un voyage à travers le temps et l'histoire sur les traces de l'Europe !



Europa et Zeus

QU'EST-CE QUE L'EUROPE ?

L'Europe, c'est d'abord un continent, qui va de la Russie au Portugal et de l'Islande à Chypre. On parle aussi parfois « d'Europe » pour désigner « l'Union européenne ».

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE LES DEUX ?

La première différence est géographique, la deuxième politique. L'Europe physique, c'est un territoire. Au cours de l'histoire, les États européens, se sont affrontés à l'occasion de guerres meurtrières. Mais tous ces empires – que ce soit l'Empire romain, celui de Charlemagne, de Charles Quint, de Napoléon ou encore le Reich allemand - ont fini par s'effondrer.

LE SAVAIS-TU ? Le nom du continent Europe provient de la mythologie grecque. Europe, fille d'Agénor, roi de Tyr (ville de Phénicie - actuel Liban) rencontre sur une plage le dieu Zeus, métamorphosé en taureau blanc. Imprudente, Europe s'approche de lui et ce dernier l'enlève sur l'île de Crète. Redevenu humain, Zeus s'unit à Europe avec laquelle il aura trois enfants.

QUAND A ÉTÉ CRÉÉE L'UNION EUROPÉENNE ?

Au XVI^e siècle, les États continuent à se faire la guerre. Au XIX^e siècle, l'Europe domine le monde avec la Révolution industrielle et la constitution d'immenses empires coloniaux. Le XX^e siècle est marqué par deux guerres mondiales. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis d'Amérique et l'Union soviétique (URSS) sont désormais les supers puissances qui dominent le monde. Puis les empires coloniaux s'effondrent sous le coup des mouvements d'indépendance.

LE SAVAIS-TU ? Victor Hugo (1802-1885), écrivain et penseur français a évoqué sa vision d'une Europe unie et pacifique. En 1876, à l'occasion de la guerre entre la Serbie et l'Empire ottoman, il écrivait : « Ce qui se passe en Serbie démontre la nécessité des États-Unis d'Europe. Qu'aux gouvernements désunis succèdent les peuples unis. Plus de guerres, plus de massacres, plus de carnages ; libre pensée ; libre-échange ; fraternité, etc. Il faut à l'Europe une nationalité européenne, un gouvernement, un immense arbitrage fraternel, la démocratie en paix avec elle-même, etc. En un mot, les États-Unis d'Europe. C'est là le but, c'est là le port. »

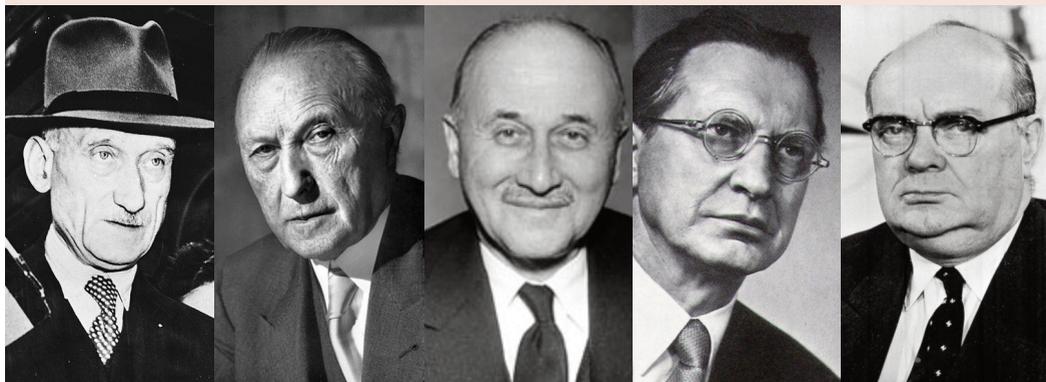
LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER (CECA)

Le 9 mai 1950, Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, propose la création d'une organisation européenne chargée de mettre en commun les productions françaises et allemandes de charbon et d'acier, les deux ressources principales pour faire la guerre. Il s'agit avant tout d'assurer la paix entre deux anciens ennemis. La Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) est fondée entre six pays : Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et République fédérale d'Allemagne (RFA). Ce sont les débuts de l'Europe politique et économique.

LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE (CEE)

En 1957, le Traité de Rome institue la Communauté économique européenne (CEE) pour assurer la reconstruction et le développement du continent via la libre circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux entre les États membres. En 1968, la suppression des droits de douane entre les six pays fait de l'espace européen le plus grand marché économique du monde.

LE SAVAIS-TU ? Robert Schuman n'est pas le seul « père fondateur » de l'Europe. Konrad Adenauer, Jean Monnet, Alcide de Gasperi ou encore Paul-Henri Spaak figurent également parmi les grandes figures à l'origine de la construction européenne.



Robert Schuman

Konrad Adenauer

Jean Monnet

Alcide de Gasperi

Paul-Henri Spaak

L'UNION EUROPÉENNE (UE)

De plus en plus de pays ont voulu adhérer à la CEE et ont commencé à collaborer dans de nombreux domaines : protection de l'environnement, construction de meilleures liaisons routières et ferroviaires en Europe, etc.

En 1985 débute en Europe de l'Ouest la coopération Schengen qui supprime les contrôles aux frontières. En 1989, la chute du Mur de Berlin marque la fin de la Guerre froide. Les pays de l'Europe centrale et orientale se sont libérés du régime communiste, mettant fin à la séparation entre les parties occidentale et orientale de l'Europe par le « rideau de fer ». En **1992, les pays membres de la CEE signent le Traité de Maastricht** et la CEE devient l'Union européenne (UE). Actuellement, l'UE compte 28 pays membres. Chaque pays vit dans le respect de ses propres traditions, de sa langue et de sa culture. La devise de l'UE résume bien cette philosophie : « Unie dans la diversité ».

Hymne et drapeau européen

L'« Ode à la joie » de Ludwig Van Beethoven, composée en 1823, a été retenue pour être l'hymne européen, en 1985. Le drapeau, créé en 1955, est un autre symbole qui incarne l'unité européenne. Le cercle, formé de 12 étoiles dorées, symbolise la solidarité et l'harmonie entre les peuples et le chiffre 12 : la perfection, la plénitude et l'unité.

Euro



Pour faciliter les échanges économiques une monnaie unique est mise en place : l'euro. 19 des 28 États membres y adhèrent. **L'euro est en circulation depuis 2002** et présente de nombreux avantages pour le citoyen : disparition des frais de change, transparence des prix d'un État membre à l'autre, stabilité des prix garantie par la Banque centrale européenne.

LE SAVAIS-TU ? Les billets en euros représentent les cultures européennes. À l'aide de trois éléments d'architecture (fenêtres, portails et ponts), sept époques sont illustrées : le classique, le roman, le gothique, la Renaissance, le baroque et le rococo, l'architecture « verre et acier » et l'architecture moderne du XX^e siècle. Les fenêtres et les portails symbolisent l'esprit d'ouverture et de coopération. Le pont symbolise le lien qui unit non seulement les peuples européens entre eux, mais aussi l'Europe avec le reste du monde.

OBJECTIFS DE L'UNION EUROPÉENNE

Les Européens se sont fixé des objectifs communs afin de créer une union toujours plus étroite entre les peuples d'Europe et de poursuivre ensemble leurs intérêts communs :

- promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples ;
- offrir un espace de liberté, de sécurité et de justice sans frontières intérieures ;
- promouvoir le développement durable, fondé sur une croissance économique équilibrée, garantissant le plein-emploi, le progrès social, ainsi que la protection de l'environnement ;
- lutter contre l'exclusion sociale et la discrimination ;
- encourager le progrès technologique et scientifique ;
- promouvoir la cohésion économique, sociale et territoriale, et la solidarité entre les États membres ;
- respecter la richesse de sa diversité culturelle et linguistique ;
- établir une union économique et monétaire dont la monnaie est l'euro.



VALEURS DE L'UNION EUROPÉENNE

Les valeurs de l'Union européenne sont communes aux États membres dans une société caractérisée par l'inclusion, la tolérance, la justice, la solidarité et la non-discrimination.

- **Dignité humaine** : inviolable, elle doit être respectée et protégée.
- **Liberté de circulation** : droit de circuler et de séjourner librement au sein de l'UE. Les libertés individuelles, telles que le respect de la vie privée et la liberté de pensée, de religion, de réunion, d'expression et d'information, sont protégées par la Charte des droits fondamentaux de l'UE.
- **Démocratie** : le fonctionnement de l'Union est fondé sur la démocratie représentative. Être un citoyen de l'UE signifie également jouir de droits politiques : le droit de vote et d'éligibilité dans son pays de résidence ou dans son pays d'origine.
- **Égalité de tous les citoyens devant la loi** : « Tous sont égaux devant la loi et ont droit, sans distinction, à une égale protection contre toute discrimination qui violerait la présente déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination. » Le principe de l'égalité des rémunérations pour un même travail a été intégré au traité de 1957.
- **État de droit** : l'UE est fondée sur l'État de droit. Toutes les actions de l'Union reposent sur des traités, auxquels tous les États membres adhèrent démocratiquement et de leur plein gré. Le droit et la justice sont garantis par un pouvoir judiciaire indépendant. Les États membres ont accordé à la Cour de justice de l'UE la compétence pour statuer en dernier ressort, et ses décisions doivent donc être respectées par tous.
- **Droits de l'homme** : protégés par la Charte des droits fondamentaux de l'UE, ils comprennent le droit à ne pas subir de discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle, ainsi que le droit à la protection des données à caractère personnel et le droit d'accès à la justice.

1952

**Communauté du charbon
et de l'acier (CECA)**

France / Allemagne de l'Ouest
Italie / Pays-Bas / Belgique
Luxembourg

Nouveaux pays membres

2004

+ 10 nouveaux pays = 25 pays

2007

+ Roumanie + Bulgarie

2013

+ Croatie = 28 pays

2002

**Introduction des billets
et des pièces en Euros**



eur

1957

Traité de Rome

Création de la Communauté économique européenne (CEE)



Nouveaux pays membres

1973

Royaume Uni – Irlande - Danemark

1981

Grèce – Portugal -Espagne



1985

Accord de Schengen

Création de l'Espace de libre circulation

Suppression progressive des frontières entre les États



1999

Banque centrale européenne

Création de l'Euro



Union européenne

COMMENT L'UNION EUROPÉENNE PREND-ELLE SES DÉCISIONS ?

Les politiques de l'Union européenne sont le résultat de décisions prises par le Conseil, représentant les États membres, le Parlement européen, représentant les peuples, et la Commission, organe indépendant des États et garante de l'intérêt général des Européens.

Conseil européen

Chefs d'États et de gouvernements

+ Président du Conseil européen

+ Président de la Commission européenne

- décident des grandes orientations politiques de l'Union européenne

Commission européenne

28 commissaires désignés pour 5 ans par le Conseil européen et approuvés par le Parlement européen :

- proposent des textes législatifs européens
- veillent à l'application correcte du droit européen
- exécutent les politiques et le budget

Parlement européen

751 députés européens élus au suffrage universel pour 5 ans :

- partagent le pouvoir législatif avec le Conseil de l'Union
- partagent le pouvoir budgétaire avec le Conseil de l'Union
- exercent un contrôle démocratique sur la Commission
- examinent les pétitions, nomme le médiateur européen

Conseil de l'Union européenne

Ministres des États membres

- adoptent les textes législatifs à égalité avec le Parlement européen.

QU'APPORTE L'UNION EUROPÉENNE DANS LA VIE QUOTIDIENNE ?

- **Libre circulation** : les citoyens de l'UE ont la possibilité de vivre, de travailler ou d'étudier dans le pays de l'EU de leur choix.
- **Santé** : bénéficier de soins de santé dans un pays de l'UE en présentant la carte européenne d'assurance-maladie qui donne droit aux remboursements des dépenses de santé.
- **Contrôle des produits alimentaires**
- **Permis de conduire commun**
- **Vote et éligibilité** dans le pays de résidence ou dans le pays d'origine
- **Protection de l'environnement** : l'UE vote des lois pour protéger la nature, les animaux et lutter contre la pollution.
- **Aide aux régions pauvres** : l'UE finance des projets spécifiques de certaines régions : construction de nouvelles routes et de chemins de fer, la recherche d'emploi.
- **Aide aux pays voisins** : l'UE aide d'autres pays à améliorer leurs écoles, leurs hôpitaux et leur protection sociale.
- **L'UE agit encore dans de nombreux autres domaines** :
 - Faire baisser le coût des appels téléphoniques ;
 - Aider à économiser l'énergie ;
 - L'UE est même présente dans l'espace : grâce à des satellites qui aident les voitures à circuler plus intelligemment et rendent les voyages aériens plus sûrs.

L'Europe a beaucoup évolué et grâce à cela, la paix règne entre les peuples. L'Europe ne s'est pas construite par la force et la guerre, mais par le dialogue et l'entraide. Tous les ressortissants des pays membres de l'Union sont des citoyens européens qui partagent les mêmes droits comme celui de se déplacer ou de voter aux élections parlementaires européennes.

LES 28 PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE



Mobilité et programmes européens

Open your mind !

Tu te sens l'âme d'un aventurier et tu souhaites partir vivre plusieurs mois dans un autre pays européen ? Voyager c'est devenir autonome, s'ouvrir aux autres, apprendre à s'engager et prendre confiance en soi. Toutes ces qualités seront des atouts dans ta vie professionnelle et citoyenne.

Langues

Il n'est pas impératif de parler la langue du pays d'accueil. Pense à tester ton niveau et à te préparer.

www.alte.org – www.bulats.org – www.euro-mobil.org
www.linguanet-worldwide.org

Pour entretenir une correspondance et améliorer ton niveau de langue et ton niveau de culture du pays grâce à ces adresses :

www.ipfpennfriends.com – www.epals.com

Papiers

En Europe : une carte d'identité ou un passeport en cours de validité suffit pour se déplacer, séjourner et travailler dans un pays de l'UE. Si tu pars plus de trois mois, il sera nécessaire de t'enregistrer auprès des autorités (mairie ou commissariat de police).

<http://europa.eu/youreurope> (rubrique l'Europe est à vous / Citoyens / Formalités de séjour

www.service-public.fr (rubrique Etranger)

Sécurité sociale et santé

Demande la carte européenne d'assurance maladie (CEAM) à ta caisse d'assurance maladie. Elle permet la prise en charge des soins de santé médicalement nécessaires dans le pays de séjour. 112 est le numéro d'appel d'urgence valable partout en Europe.

QUAND PARTIR

Avant le Bac :

suivre une scolarité à la française « labélisée » Éducation nationale dans des écoles, collèges et lycées : www.aefe.fr

Il existe une Délégation académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (DAREIC) qui peut t'informer sur les différentes possibilités de mobilité.

Rotary - Échange de jeunes :

le programme permet à des lycéens de séjourner à l'étranger pendant quelques semaines ou un an en étant accueillis par les Rotary clubs locaux : www.rotary.org/fr

PROGRAMMES

La bourse « de Londres » : permet de passer une année de première ou de terminale dans un lycée français à Barcelone, Dublin, Londres, Madrid, Munich et Vienne sans rien dépenser ou presque : www.eduscol.education.fr/cid54878/bourses-pour-les-lycees-francais-de-l-etranger.html

Partir en Allemagne

I. Programme d'échange Brigitte Sauzay

Tu es élève, en 4^e, 3^e, 2nde ou 1^{ère}, tu apprends l'allemand et tu souhaites effectuer un séjour linguistique en Allemagne. Tu passes trois mois dans une famille d'accueil en Allemagne et accueilles trois mois un correspondant dans ta famille en France. Chacun fréquente l'établissement scolaire du partenaire, pendant six semaines minimum.

Comment s'inscrire

Pour participer, il te suffit d'en parler à ton professeur d'allemand ou à ton chef d'établissement qui décide de ta participation au programme. L'OFAJ peut accorder une subvention aux frais de voyage et offre la possibilité de trouver un correspondant grâce aux petites annonces de son site. Le service international du rectorat de l'académie peut également te renseigner.



Plus d'infos : 00 49 30 288 757 13 / 01 40 78 18 18 / girard@dfjw.org

Partir en Allemagne (suite)

Programme d'échange Voltaire

Si tu es en 3^e ou en 2nde, tu peux séjourner dans une famille d'accueil en Allemagne pendant six mois et tu accueilles ton correspondant allemand en France pour les six mois suivants. Tu es scolarisé dans l'établissement de l'élève partenaire et te familiarises ainsi avec le système scolaire allemand.

Comment s'inscrire : Tu peux déposer ta candidature pour le programme Voltaire au cours du premier trimestre depuis le site suivant : programme-voltaire.xialys.fr

Cours binationaux en tandem

En participant à un cours de langue binational en tandem, tu apprends l'allemand avec ton partenaire et tu lui enseignes le français en retour. Ton travail en tandem franco-allemand ne se fait pas uniquement le matin pendant les heures de cours mais il continue l'après-midi lors des activités sportives, culturelles, manuelles ou touristiques.

Les cours de langue se déroulent en deux parties, une en France et l'autre en Allemagne, afin de te faire profiter d'un véritable bain linguistique et culturel.

Plus d'infos : 00 49 30 288 757 28

Séjour Tandem - La Rochette (Île-de-France) / Berlin – juillet-août (15 à 17 ans)

Ce séjour tandem s'adresse aux jeunes souhaitant s'améliorer en allemand avec des jeunes allemands du même âge. Le séjour se déroule à la Rochette (Seine-et-Marne), en juillet-août et à Berlin en août. L'objectif est d'essayer de parler une langue étrangère lors des différentes activités proposées.

Plus d'infos : 01 84 83 05 74 / doreen.poerschke@cultureetliberte.org
ou 01 84 83 05 73 - sarah.egeler@cultureetliberte.org / www.ofaj.org

Tele-Tandem ®

Avec la plateforme Tele-Tandem® tu peux participer à un projet franco-allemand avec ta classe et des élèves en Allemagne, grâce aux technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Pour finaliser le projet, tu peux rencontrer « pour de vrai » les élèves avec lesquels tu as travaillé dans ta classe, chez eux en Allemagne ou dans un autre endroit que ton enseignant a choisi avec son collègue allemand. Les classes de tous les établissements d'enseignement et tous les niveaux peuvent participer au programme.

Plus d'infos : www.ofaj.org



Partir au Royaume-Uni

Programme Lefèvre Trust (11-19 ans)

Le fonds Lefèvre a été créé afin de permettre à des groupes de jeunes de travailler ensemble dans le cadre de partenariats scolaires franco-britanniques. Le programme apporte aux élèves des connaissances, des compétences et des acquis d'apprentissage leur permettant de travailler de manière bilatérale, mais également dans un contexte mondial.

Comment s'inscrire : Les établissements partenaires devront compléter le formulaire de demande de bourse conjointement. Un seul formulaire (en anglais ou en français) doit être soumis, indifféremment, par l'un des deux établissements par courriel à Lefevre.Trust@britishcouncil.org

Programmes de mobilité de l'AFS Vivre sans frontières (15 -18 ans)

Passe le premier trimestre de l'année scolaire à l'étranger. Tu es scolarisé dans un lycée sur place et tu partages la vie d'une famille d'accueil bénévole.

Plus d'infos : www.afs.fr/partir/

Service volontariat européen (SVE), à partir de 17 ans

S'engager pour une mission de volontariat, de 2 à 12 mois, dans une association en Europe (environnement, social, art et culture, citoyenneté). Tous les frais sont couverts par le programme Erasmus +.

www.sve.jeunes-ca.fr

Chantiers de jeunes bénévoles

Te rendre utile et renforcer tes compétences linguistiques et remplissant une mission d'intérêt général de courte durée : restauration du patrimoine, aménagement d'espaces naturels, organisation de manifestations culturelles, etc. La participation est bénévole : les frais de voyage, les frais d'inscription et une participation aux frais d'hébergement et de nourriture sont à ta charge.

www.cotravaux.org – www.concordia.fr – www.volontariat.org
<http://etudesetchantiers.org> – www.amsed.fr – www.cham.asso.fr
www.emmauserexperience.org/fr – www.sci-france.org
www.solidaritesjeunesses.org – www.rempart.com – www.apare-gec.org

Chantiers de jeunes internationaux, à partir de 18 ans

Participer à une action d'intérêt général et rencontrer des jeunes de tous les pays pendant les vacances.

www.jeunes-ca.fr

ERASMUS + : enseignement supérieur (études et stage)

étudiants à partir de la 2^e année d'études

Réaliser une partie de ses études (de 3 mois à 1 an) ou effectuer un stage (de 2 mois à 1 an) dans un pays européen. Des cours reconnus grâce aux ECTS (European Credit Transfer System).

www.generation-erasmus.fr

WWOOFING, le séjour « écolo », à partir de 18 ans

Une expérience en milieu rural : le Wwoof (World Wide Opportunities on Organic Farms) est un moyen d'effectuer un séjour solidaire, écologique et économique. Tu es nourri et logé par des familles à la campagne, en échange de ta participation à différentes tâches de 4h à 6h par jour jusqu'à 6 jours par semaine. Cette expérience permet de découvrir les techniques de l'agriculture biologique, de partager le quotidien de fermiers bio ou de personnes ayant un rapport privilégié avec la nature.

www.wwoof.fr

Bourses de voyage Zellidja (16 - 20 ans)

Voyage d'étude sur le sujet de ton choix, dans le pays de ton choix pour une durée d'un mois minimum. Présentation avant le départ d'un dossier de 8 à 10 pages exposant ton projet de voyage et d'étude et rédaction d'un rapport d'étude, d'un carnet de route et d'un carnet des comptes à ton retour.

www.zellidja.com

YFU France (14 - 23 ans)

Youth For Understanding offre la possibilité de passer un été, un semestre ou un an au sein d'une famille d'accueil de culture différente (de 3 à 11 mois) en Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Estonie, Finlande, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Slovaquie, Suède, Suisse.

Plus d'informations : 02 47 70 26 10 / infos@yfu.fr / www.yfu.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

CRIJ Grand Est – Reims :

un lieu pour s'informer pour partir en Europe ou ailleurs, pour étudier, travailler, faire du volontariat ou tout simplement voyager.

www.crij.jeunes-ca.fr / 03 26 79 84 75

- Portail européen de la jeunesse : www.europa.eu/youth/fr
- Réseau destiné aux professionnels et aux jeunes : www.eurodesk.eu
- Centre d'information local : <http://europedirect.jeunes-ca.fr>

Euroguidance :

un réseau européen de centres nationaux de ressources pour l'orientation et la mobilité

- Étudier et se former en Europe : tout savoir, pays par pays
- Faire un stage en Europe : informations et sites de référence

www.euroguidance-france.or



Quiz

1. Combien y-a-t-il d'étoiles sur le drapeau de l'Union européenne ?
a) 12 b) 18 c) 24
2. Combien y-a-t-il de pays dans l'Union européenne ?
a) 12 b) 26 c) 28
3. Qui a prononcé le discours considéré comme l'acte fondateur de l'Union européenne ?
a) Simone Veil b) Robert Schuman c) Jacques Chirac
4. Quand l'Union européenne a-t-elle été créée ?
a) 1^{er} novembre 1993 b) 16 septembre 1994 c) 10 mai 1995
5. Combien de pays utilisent l'euro comme monnaie commune à cette date?
a) Tous les pays membres de l'UE b) Les six pays fondateurs
c) Dix-neuf pays
6. À quelle fréquence les élections européennes ont-elles lieu ?
a) Tous les ans b) Tous les 4 ans c) Tous les 5 ans
7. Où se trouve le Parlement européen ?
a) Paris b) Strasbourg c) Lyon
8. Qu'est-ce que le « Brexit » ?
a) Sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne
b) Sortie de l'Irlande du Royaume-Uni
c) La fin de l'Union européenne

9. Pourquoi l'Union européenne a été créée ?

- a) Pour s'aider entre pays
- b) Pour avoir plus d'argent
- c) Pour apporter la paix et la stabilité

10. En quelle année le dernier pays est rentré dans l'UE ?

- a) 2004
- b) 2007
- c) 2013

11. Combien sont les pays fondateurs de l'UE ?

- a) 2
- b) 6
- c) 8

12. En quelle année l'euro a-t-il été introduit sur les marchés de capitaux et a pu être utilisé par les banques ?

- a) 1992
- b) 1999
- c) 2002

13. Combien de langues officielles compte l'Union européenne ?

- a) 16
- b) 24
- c) 28

14. L'UE aide ses citoyens à créer leur propre entreprise car :

- a) Beaucoup d'entre eux ne savent pas comment gérer une entreprise
- b) Les nouvelles entreprises créent des emplois
- c) Ils n'aiment pas travailler pour les autres

15. Où le traité mettant fin à la Première Guerre mondiale a-t-il été signé ?

- a) À Versailles
- b) À Dublin
- c) À Berlin

16. Quel pays scandinave n'a pas adhéré à l'Union européenne ?

- a) La Finlande
- b) La Norvège
- c) La Suède

17. De quel morceau de Beethoven l'hymne européen est-il tiré ?

- a) La neuvième symphonie
- b) Sonate au clair de lune
- c) Troisième concerto pour piano

18. La devise de l'Union européenne est :

- a) Unie dans la diversité
- b) Unie contre l'adversité
- c) Unie dans le respect

19. L'un de ces états membres n'est pas dirigé par une monarchie. Lequel ?

- a) Le Danemark
- b) La Suède
- c) La Hongrie

20. Quelle est la langue maternelle la plus parlée dans l'Union européenne ?

- a) Anglais
- b) Allemand
- c) Français

21. Que représentent les douze étoiles du drapeau européen ?

- a) La perfection et la plénitude
- b) La paix
- c) L'Europe au moment où elle avait 12 états membres

22. Quel type de construction apparaît sur tous les versos des billets d'euro ?

- a) Un pont
- b) Un château
- c) Une statue

23. Quel pays a le moins de représentants au Parlement ?

- a) Lettonie
- b) Malte
- c) Slovaquie

Réponses : 1 - a ; 2 - c ; 3 - b ; 4 - a ; 5 - c ; 6 - c ; 7 - b ; 8 - a ; 9 - a et c ; 10 - c ; 11 - b ; 12 - c ; 13 - b ; 14 - b ; 15 - a ; 16 - b ; 17 - a ; 18 - a ; 19 - c ; 20 - b ; 21 - a ; 22 - a ; 23 - b ;



Conseil départemental des jeunes 2017-2019